

Compte rendu de séance

Séance du 8 Avril 2019

L'an 2019 et le 8 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil sous la présidence de GARNIER Maryse Maire

Présents : Mme GARNIER Maryse, Maire, Mmes : BONVALET Jeanne, CHOTIN Françoise, DAVAILLON Isabelle, PAQUET Sandra, ROZÉ Sylvie, MM : CHAPELOT Pascal, D'ANDIGNÉ Constantin, GIRARD Jean-Pierre, GUIGNARD Christian, MARSAIS Jean-Pierre

Excusé(s) avant donné procuration : Mme GUIGNARD Annick à Mme GARNIER Maryse

Excusé(s) : Mme BUNCZUK Elodie, M. DROULIN Sylvain

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 11

Date de la convocation : 30/03/2019

Date d'affichage : 10/04/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-préfecture de Loches le :

et publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHOTIN Françoise

Objet(s) des délibérations

Vote du budget exercice 2019 - réf : 2019/026

Madame le Maire, après avoir exposé les propositions du budget de l'exercice 2019, demande au Conseil Municipal de bien vouloir passer au vote.

- **Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal :

- **Vote à l'unanimité le budget de l'exercice 2019**, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

- Section de fonctionnement : **709.539,00 €**
- Section d'investissement : **283.978,75 €**

Questions diverses :

Déménagement de l'école :

Le conseil municipal est très satisfait et remercie les parents d'élèves et aussi les enfants qui ont fait preuve d'une grande efficacité samedi 06 avril en déménageant en totalité les deux classes de l'école dans celles de l'école de Loché-sur-Indrois. Les entreprises pourront intervenir dès le début de la semaine sans problème.

Séance levée à: 22:35

En mairie, le 09/04/2019
Le Maire
Maryse GARNIER